

# Liste des documents à apporter pour votre séjour à Orléans

- **Passeport** (de chaque membre de votre famille)
- **acte de naissance original** (de chaque membre de votre famille) – S’il n’est pas rédigé dans les langues suivantes (albanais, allemand, anglais, danois, croate, espagnol, finnois, hongrois, italien, letton, lituanien, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, roumain, slovaque, suédois, tchèque et turc), une traduction officielle en français est demandée : par un traducteur ou interprète figurant sur les listes des juridictions françaises (Tribunal de grande instance, Cour d’appel, Cour de cassation française) soit par l’ambassade ou le consulat de France dans le pays où l’acte a été dressé soit par l’ambassade ou le consulat en France du pays où l’acte a été dressé.
- **acte de mariage original**
- **convention d’accueil scientifique**
- **attestation de ressources financières** pendant votre séjour à Orléans (bourse ou salaire)
- **dernier diplôme obtenu** (master, doctorat)
- **photos d’identité** (photo couleur, fond neutre, tête nue sans chapeau ni lunettes)
- **bulletins scolaires des deux années scolaires précédentes** (pour les enfants)
- **carnet de vaccination** (pour les enfants)

[centredemobilite@univ-orleans.fr](mailto:centredemobilite@univ-orleans.fr)

+33(0)2.38.21.14.94

